

Budget Primitif 2021

Rapport de présentation

Budget Principal

Exercice 2021

Conseil municipal du 29 mars 2021

Le budget primitif 2021 est proposé :

En fonctionnement à 15 517 K€, soit une augmentation de 1,28 % par rapport à 2020, avec :

- 13 052 K€ de dépenses réelles (-2,90 %) et 14 882 K€ de recettes réelles (+2,11 %)
- 635 K€ d'excédent de fonctionnement 2020 reporté (-14,99 %)
- 2 465 K€ d'épargne brute (+31,21 %) transféré en investissement par opérations d'ordre

En investissement à 12 004 K€, soit une augmentation de 12,36 % par rapport à 2020, avec :

- 9 489 K€ de dépenses nouvelles (-1,57 %) et 3 215 K€ de recettes nouvelles (-43,48 %)
- 2 515 K€ de restes à réaliser en dépenses et 172 K€ de RAR en recettes
- 2 465 K€ de recettes d'ordre transférées depuis la section de fonctionnement (+30,52 %)
- 6 152 K€ d'excédent d'investissement 2020 reporté (+109,66 %)

□ En dépenses de fonctionnement

- Poursuite et amélioration des services à la population existants,
- Des reversements de fiscalité (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal, Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France et reversement de fiscalité pour contribution à IDF Mobilités) en augmentation à 681 K€
- Intégration des charges liées aux nouveaux projets de la mandature (dépenses de fonctionnement courant et charges de personnel afférentes – créations de postes...)

□ En recettes de fonctionnement

- Maintien du taux de Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Augmentation des bases d'imposition par l'Etat (0,9 %)
- Diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement de 96 K€ (pour atteindre 167k€)
- Diminution de l'attribution de compensation (AC): 3 590 K€ (-93 K€ / BP 2020)
- Maintien d'un niveau élevé de droits de mutation : 900K€

□ En investissement

- Dépenses d'équipement en application du programme 2020-2026

Equilibre du BP 2021 et comparaison avec 2020

Section Opérations	Budget 2020		BP 2021		Evo. 2021/2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	15 320 936,73 €	15 320 936,73 €	15 517 093,14 €	15 517 093,14 €	1,28%	1,28%
Opérations de gestion courante	13 041 566,99 €	14 573 205,00 €	12 983 885,95 €	14 881 326,43 €	-0,44%	2,11%
Opérations financières et exceptionnelles	400 397,72 €	1 000,00 €	67 895,00 €	1 000,00 €	-83,04%	0,00%
Opérations réelles	13 441 964,71 €	14 574 205,00 €	13 051 780,95 €	14 882 326,43 €	-2,90%	2,11%
Opérations d'ordre	1 878 972,02 €	- €	2 465 312,19 €	- €	31,21%	0,00%
Résultat N-1 reporté	- €	746 731,73 €	- €	634 766,71 €	0,00%	-14,99%
Epargne de gestion courante		1 531 638,01 €		1 897 440,48 €		23,88%
Epargne brute (op. réelles + résultat)		1 878 972,02 €		2 465 312,19 €		31,21%
Investissement	10 683 300,61 €	10 683 300,61 €	12 003 928,55 €	12 003 928,55 €	12,36%	12,36%
Opérations d'équipement	8 991 713,25 €	593 160,00 €	8 289 023,76 €	56 932,00 €	-7,81%	-90,40%
Opérations financières et exceptionnelles	649 141,44 €	5 095 545,37 €	1 200 100,00 €	3 158 164,00 €	84,87%	-38,02%
Opérations réelles	9 640 854,69 €	5 688 705,37 €	9 489 123,76 €	3 215 096,00 €	-1,57%	-43,48%
Opérations d'ordre	9 796,65 €	1 888 768,67 €	- €	2 465 312,19 €	0,00%	30,52%
Résultat N-1 reporté	- €	2 934 365,57 €	- €	6 152 059,36 €	0,00%	109,66%
Restes à réaliser N-1	1 032 649,27 €	171 461,00 €	2 514 804,79 €	171 461,00 €	143,53%	0,00%

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Budget 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Charges à caractère général	4 321 462,99 €	4 054 430,95 €	-267 032,04 €	-6,18%
Charges de personnel et frais assimilés	7 132 738,00 €	7 306 745,00 €	174 007,00 €	2,44%
Atténuations de produits	680 282,00 €	681 060,00 €	778,00 €	0,11%
Autres charges de gestion courante	817 400,00 €	741 650,00 €	-75 750,00 €	-9,27%
Total des dépenses de gestion courante	12 951 882,99 €	12 783 885,95 €	-167 997,04 €	-1,30%
Charges financières	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00%
Charges exceptionnelles	375 397,72 €	42 895,00 €	-332 502,72 €	-88,57%
Dépenses imprévues	89 684,00 €	200 000,00 €	110 316,00 €	123,01%
Total des dépenses financières et exceptionnelles	490 081,72 €	267 895,00 €	-222 186,72 €	-45,34%
Virement à la section d'investissement	1 062 972,02 €	1 595 892,19 €	532 920,17 €	50,13%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	816 000,00 €	869 420,00 €	53 420,00 €	6,55%
Total des dépenses d'ordre	1 878 972,02 €	2 465 312,19 €	586 340,17 €	31,21%
Total Dépenses	15 320 936,73 €	15 517 093,14 €	196 156,41 €	1,28%

Dépenses de fonctionnement : charges à caractère général (1/2)

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Contrats de prestations de services	1 379 785,84 €	1 372 389,95 €	-7 395,89 €	-0,54%
Crèche Les Petits Chaperons Rouges	420 256,50 €	428 661,63 €	8 405,13 €	2,00%
Restauration collective en liaison froide	327 310,34 €	318 422,32 €	-8 888,02 €	-2,72%
Nettoyage des voies et places	314 620,00 €	280 120,00 €	-34 500,00 €	-10,97%
Organisation des expositions au Pôle Chanorier	123 200,00 €	136 000,00 €	12 800,00 €	10,39%
Entretien et travaux du réseau d'éclairage public	80 000,00 €	70 000,00 €	-10 000,00 €	-12,50%
Accompagnement à la recherche de subventions	50 300,00 €	10 000,00 €	-40 300,00 €	-80,12%
Entretien des arbres et espaces verts	39 765,00 €	116 300,00 €	76 535,00 €	192,47%
Vœux à la population	8 424,00 €	0,00 €	-8 424,00 €	-100,00%
Site Internet et services web	5 200,00 €	4 486,00 €	-714,00 €	-13,73%
Dératisation des bâtiments	4 780,00 €	4 500,00 €	-280,00 €	-5,86%
Logiciel efficacité énergétique des bâtiments	3 930,00 €	3 900,00 €	-30,00 €	-0,76%
Autres	2 000,00 €	0,00 €	-2 000,00 €	-100,00%
Matières et fournitures	994 041,67 €	960 392,00 €	-33 649,67 €	-3,39%
Eau – Energie – Electricité	575 040,00 €	573 000,00 €	-2 040,00 €	-0,35%
Carburants – Alimentation – Produits de traitement	42 898,00 €	50 000,00 €	7 102,00 €	16,56%
Fournitures d'entretien, de voirie et petit équipement	185 475,84 €	173 592,00 €	-11 883,84 €	-6,41%
Fournitures scolaires, administratives et bibliothèque	190 627,83 €	163 800,00 €	-26 827,83 €	-14,07%

Dépenses de fonctionnement : charges à caractère général (2/2)

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Services extérieurs	1 947 635,48 €	1 721 649,00 €	-225 986,48 €	-11,60%
Sorties, séjours, animations, spectacles	204 235,00 €	165 470,00 €	-38 765,00 €	-18,98%
Locations mobilières (toilettes ext. Chanorier en moins)	124 646,00 €	21 560,00 €	-103 086,00 €	-82,70%
Charges de copropriétés	3 000,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	100,00%
Entretien et réparations des terrains et bâtiments	185 760,00 €	116 200,00 €	-69 560,00 €	-37,45%
Entretien et réparations des véhicules et du matériel	68 096,00 €	60 150,00 €	-7 946,00 €	-11,67%
Maintenance	453 804,00 €	393 441,00 €	-60 363,00 €	-13,30%
Assurances	50 050,00 €	67 000,00 €	16 950,00 €	33,87%
Etudes et recherches – Documentation et formation	52 207,48 €	52 380,00 €	172,52 €	0,33%
Honoraires – Frais d'actes et contentieux	87 845,00 €	88 170,00 €	325,00 €	0,37%
Publicité, publications et relations publiques	165 414,00 €	249 847,00 €	84 433,00 €	51,04%
Transports collectifs	32 217,00 €	36 167,00 €	3 950,00 €	12,26%
Déplacements, missions et réceptions	13 493,00 €	10 254,00 €	-3 239,00 €	-24,01%
Frais postaux et de télécommunications	64 560,00 €	57 430,00 €	-7 130,00 €	-11,04%
Nettoyage des locaux	220 383,00 €	164 362,00 €	-56 021,00 €	-25,42%
Impôts et taxes	89 870,00 €	91 800,00 €	1 930,00 €	2,15%
Autres services extérieurs	132 055,00 €	141 418,00 €	9 363,00 €	7,09%
Total des charges à caractère général	4 321 462,99 €	4 054 430,95 €	-267 032,04 €	-6,18%

Dépenses de fonctionnement : charges de personnel (1/3)

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Rémunérations	4 832 641,00 €	5 045 933,00 €	213 292,00 €	4,41%
Rémunération titulaires	3 599 487,00 €	3 594 791,00 €	-4 696,00 €	-0,13%
Rémunération non titulaires	1 174 294,00 €	1 402 156,00 €	227 862,00 €	19,40%
Autres personnels extérieurs	43 695,00 €	28 922,00 €	-14 773,00 €	-33,81%
Rémunérations des apprentis	15 165,00 €	20 064,00 €	4 899,00 €	32,30%
Charges	2 300 097,00 €	2 260 812,00 €	-39 285,00 €	-1,71%
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	865 113,00 €	906 619,00 €	41 506,00 €	4,80%
Cotisations aux caisses de retraites	936 451,00 €	891 199,00 €	-45 252,00 €	-4,83%
Cotisations pour assurance du personnel	190 000,00 €	150 000,00 €	-40 000,00 €	-21,05%
Allocations de chômage versées directement	138 946,00 €	148 365,00 €	9 419,00 €	6,78%
Autres charges	169 587,00 €	164 629,00 €	-4 958,00 €	-2,92%
Total des charges de personnel	7 132 738,00 €	7 306 745,00 €	174 007,00 €	2,44%

Dépenses de fonctionnement : charges de personnel (2/3)

FILIERE	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS EN ETP		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADMINISTRATIVE	29,00	2,00	31,00	22,90	7,30	30,20
TECHNIQUE	57,00	1,00	58,00	44,32	7,75	52,07
SOCIALE	6,00	0,00	6,00	4,20	0,00	4,20
MEDICO-SOCIALE	20,00	2,00	22,00	9,30	9,49	18,79
SPORTIVE	1,00	1,00	2,00	1,86	0,00	1,86
CULTURELLE	9,00	11,00	20,00	7,24	4,70	11,94
ANIMATION	14,00	11,00	25,00	11,00	12,24	23,24
POLICE	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
TOTAL GENERAL	144,00	28,00	172,00	106,82	41,48	148,30

- Les emplois budgétaires représentent les postes ouverts au tableau des effectifs quel que soit le temps de travail (1 poste créé = 1 emploi budgétaire, quel que soit le temps de travail).
- Les effectifs pourvus en équivalent temps plein (ETP) représentent les postes occupés ramenés au temps de travail d'un agent à temps plein (un agent à 80% = 0,8). C'est donc une image à l'instant T du temps de travail effectif global.

Dépenses de fonctionnement : charges de personnel (3/3)

Les **charges de personnel** devraient être en augmentation de 174 K€ (+2,44 %) par rapport à 2020, et s'établir à 7 307 K€, en raison principalement des créations de postes et évolutions listées ci-dessous :

- ❑ Ingénieur bâtiment : + 63 K€
- ❑ Chef de brigade : + 57 K€
- ❑ Animateur Chanorier : + 41 K €
- ❑ Remplacements d'absences en crèche (COVID): + 30 K€
- ❑ Doublon des postes d'appariteur : + 40 K€
- ❑ Doublon poste RH : - 5K€
- ❑ Passage à temps complet de deux agents de la communication : + 18K€
- ❑ Revalorisation police municipale : + 10 K€
- ❑ Réintégration d'un agent de la direction générale : + 33 K€
- ❑ Non reconduction de prévision de remplacement agent d'accueil : - 24 K€
- ❑ Non reconduction de prévision de remplacement restauration : - 17 K€
- ❑ Régularisation prévisions 2020 : - 32 K€
- ❑ Diminution de cotisation assurance du personnel suite nouveau marché : - 40 K€

Les **atténuations de produits** sont évaluées à 680 K€, presque identiques à 2020 (+0,11 %) :

- Le fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France (FSRIF) passe à taux plein en 2021, soit 590 K€ contre 295 K€ en 2020 (+100,00 %) ; le montant du FSRIF 2020 est déductible du FPIC 2021.
- Le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) est évalué à 46 K€ contre 340 K€ en 2020 (86,48 %) car le montant du FSRIF de l'année précédente est déductible de son montant.
- Les autres reversements de fiscalité sont évalués à 45 K€ soit le même montant qu'en 2020.

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Atténuations de produits	680 282,00 €	681 060,00 €	778,00 €	0,11%
FNGIR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns
FSRIF	295 028,00 €	590 060,00 €	295 032,00 €	100,00%
FPIC	340 254,00 €	46 000,00 €	-294 254,00 €	-86,48%
Autres reversements de fiscalité	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00%

Les **autres charges de gestion courante**, sont proposées à 742 K€, en diminution de 9,27 % :

- Les contributions aux organismes de regroupement sont évaluées à 367 K€ (-0,51 %)
 - Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) à 347 K€ (-0,97 %)
 - SIPPEREC – SIGEIF – SIABS à 20 K€ (-8,14 %)
- Les subventions sont proposées à 243 K€ (-9,09 %)
 - CCAS : pour un maintien du budget global du CCAS et pour compenser l'excédent budgétaire de l'exercice précédent, la subvention du CCAS est fixée à 104 K€ contre 123 K€ en 2020. Le budget de fonctionnement 2021 du CCAS s'élève à 270 K€ contre 287 K€ en 2020 compte tenu des 17K€ d'avoirs sur des prestations commandées en 2020 mais non réalisées en raison de la crise sanitaire. Le budget est donc parfaitement stable après « neutralisation » des avoirs.
 - Associations : 139 K€ contre 144 K€ en 2020 (-3,65 %), sur la base des demandes formulées par les associations (détail sur la diapositive 14). La légère diminution s'explique par l'absence de demande de certaines associations (Cyclo Club, Centre de Danse). Le soutien de la commune aux associations reste constant et les règles d'attribution inchangées.
- Les indemnités, frais de mission et de formations des élus sont proposées à 114 K€ (-30,88 %)
- Les créances admises en non valeurs sont proposées à 10 K€ (identiques à 2020)
- Les autres contributions et charges de gestion courante sont proposées à 7 K€ (+28,62 %)

Dépenses de fonctionnement :

Autres charges de gestion courante

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Contributions aux organismes de regroupement	368 630,00 €	366 750,00 €	-1 880,00 €	-0,51%
Contribution au SDIS	350 200,00 €	346 820,00 €	-3 380,00 €	-0,97%
Contribution au SIPPAREC - SIGEIF - SIABS	18 430,00 €	19 930,00 €	1 500,00 €	8,14%
Subventions	267 784,00 €	243 433,00 €	-24 351,00 €	-9,09%
Subventions aux associations	144 714,00 €	139 433,00 €	-5 281,00 €	-3,65%
Subvention au CCAS	123 070,00 €	104 000,00 €	-19 070,00 €	-15,50%
Autres charges de gestion courante	180 986,00 €	131 467,00 €	-49 519,00 €	-27,36%
Indemnités, frais de mission et de formations des élus	165 466,00 €	114 367,00 €	-51 099,00 €	-30,88%
Créances admises en non-valeur	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00%
Autres contributions obligatoires	3 000,00 €	4 500,00 €	1 500,00 €	50,00%
Autres charges de gestion courante	2 520,00 €	2 600,00 €	80,00 €	3,17%
Total des charges de gestion courante	817 400,00 €	741 650,00 €	-75 750,00 €	-9,27%

Subventions accordées aux associations	Accordé 2020	Proposé 2021	Variation 21/20
Cyclo Club	1 200,00 €	0,00 €	-1 200,00 €
UNSS Collège J.Moulin	700,00 €	0,00 €	-700,00 €
La Jeunesse de Croissy	36 800,00 €	36 800,00 €	0,00 €
Chatou Croissy TT	500,00 €	500,00 €	0,00 €
Centre de Danse de Croissy	1 400,00 €	0,00 €	-1 400,00 €
U.S.C. Football	14 100,00 €	14 100,00 €	0,00 €
Club Micro Puce	500,00 €	500,00 €	0,00 €
Ecoles privées sous contrat (SCO)	58 214,00 €	60 381,00 €	2 167,00 €
IME les Glycines (Saint Germain)	0,00 €	488,00 €	488,00 €
IME la Roseraie (Carrières sur Seine)	0,00 €	1 464,00 €	1 464,00 €
Rotary pour vide grenier (provision)	1 584,00 €	1 000,00 €	-584,00 €
Scouts pour vide grenier (provision)	1 584,00 €	1 000,00 €	-584,00 €
A.D.M.C. (les musicales)	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
Association pour le piano Pleyel	2 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €
La Mémoire de Croissy	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Les Amis de la Grenouillère	2 400,00 €	1 000,00 €	-1 400,00 €
Les ateliers de la boucle	0,00 €	250,00 €	250,00 €
Croissy sans Frontières	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €
Scouts et guides de France	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €
Le Souvenir Français (provision)	0,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
Mission Locale	8 000,00 €	7 916,34 €	-83,66 €
Association Prévention Routière	0,00 €	150,00 €	150,00 €
TOTAL HORS CCAS ET HORS AIDES AUX PROJETS	137 982,00 €	139 249,34 €	1 267,34 €

Les **charges financières et exceptionnelles** sont proposées à 268 K€, en diminution de 45,34 % :

- Les intérêts des emprunts réglés à l'échéance et les intérêts courus non échus (ICNE) sont estimés à 25 K€ soit au même niveau qu'en 2020. Au 1^{er} janvier 2021, il reste deux emprunts :
 - Le prêt d'investissement global de 2015 pour un capital restant dû 1 000 K€ (taux fixe à 1,30 %)
 - Le prêt in fine pour réserve foncière pour un capital restant dû de 1 000 K€ (taux fixe à 0,70 %)
- Les titres annulés sur exercices antérieurs (créances irrécouvrables et régularisations) sont proposés à 15 K€ soit une augmentation de 14,43 % par rapport à 2020
- Les bourses et prix sont proposées à 2 K€ (-11,43 %)
- Les amendes pénales et fiscales sont proposées à 26 K€ (-2,80 %)
- Les autres charges exceptionnelles, qui correspondaient en 2020 au transfert de l'excédent de fonctionnement d'assainissement à la CASGBS pour 333 K€, sont proposées à 0 € en 2021 (-100,00 %)
- Les **dépenses imprévues** sont un chapitre de réserve qui peut être utilisé en cours d'année pour couvrir des besoins imprévus. Les crédits votés à ce chapitre sont alors transférés à d'autres via une décision modificative.

En 2020 : 217 744 € au BP et 128 060 € utilisés en DM.

En 2021 : il est proposé de prévoir 200 000 € au BP.

Dépenses de fonctionnement : charges financières et exceptionnelles

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Charges financières	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00%
Intérêts réglés à l'échéance	25 166,76 €	25 200,00 €	33,24 €	0,13%
Emprunts restants fin 2019 :				
- Prêt d'investissement global 2015, taux fixe à 1,30 %, CRD au 01/01/2021 = 1 000 000 €				
- Prêt in fine pour réserve foncière, taux fixe à 0,70 %, CRD au 01/01/2021 = 1 000 000 €				
Intérêts - Rattachement des ICNE	-200,00 €	-200,00 €	0,00 €	0,00%
Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns.
Autres	33,24 €	0,00 €	-33,24 €	-100,00%
Charges exceptionnelles	375 397,72 €	42 895,00 €	-332 502,72 €	-88,57%
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 139,00 €	15 035,00 €	1 896,00 €	14,43%
Bourses et prix	2 100,00 €	1 860,00 €	-240,00 €	-11,43%
Amendes fiscales et pénales	26 750,00 €	26 000,00 €	-750,00 €	-2,80%
Autres charges exceptionnelles	333 408,72 €	0,00 €	-333 408,72 €	-100,00%
Dépenses imprévues	89 684,00 €	200 000,00 €	110 316,00 €	123,01%
Total des charges financières et exceptionnelles	490 081,72 €	267 895,00 €	-222 186,72 €	-45,34%

Dépenses de fonctionnement : opérations d'ordre

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Virement à la section d'investissement	1 062 972,02 €	1 595 892,19 €	532 920,17 €	50,13%
<p>Le virement à la section d'investissement correspond à la part libre de l'autofinancement prévisionnel.</p>				
Amortissement des immobilisations	816 000,00 €	869 420,00 €	53 420,00 €	6,55%
<p>L'amortissement des immobilisations correspond à la part contrainte de l'autofinancement prévisionnel car il s'agit de dépenses obligatoires dans l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes.</p> <p>L'amortissement augmente en 2021 du fait de l'acquisition d'immobilisations amortissables en 2020 (véhicules, matériel informatique, mobilier).</p>				
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 878 972,02 €	2 465 312,19 €	586 340,17 €	31,21%

Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Budget 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Atténuations de charges	90 000,00 €	90 000,00 €	0,00 €	0,00%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 216 784,00 €	2 594 555,43 €	377 771,43 €	17,04%
Impôts et taxes	11 582 064,00 €	11 547 352,00 €	-34 712,00 €	-0,30%
Dotations et participations	517 357,00 €	460 419,00 €	-56 938,00 €	-11,01%
Autres produits de gestion courante	167 000,00 €	189 000,00 €	22 000,00 €	13,17%
Total des recettes de gestion courante	14 573 205,00 €	14 881 326,43 €	308 121,43 €	2,11%
Produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00%
Total des recettes financières et exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns
Total des recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns
Résultat de fonctionnement reporté	746 731,73 €	634 766,71 €	-111 965,02 €	ns
Total Recettes	15 320 936,73 €	15 517 093,14 €	196 156,41 €	1,28%

Les **produits des services et du domaine** sont proposés à 2 595 K€ (+17,04 %)

- Les produits des services périscolaires et de loisirs sont estimés à 1 030 K€, en augmentation de 24,84 % par rapport à l'année dernière du fait du confinement du printemps 2020 et de la fermeture des accueils de loisirs et des écoles.
- Les produits des services culturels, sportifs et sociaux sont estimés à 200 K€, en léger recul de 4,02 % par rapport à 2020, en raison de la fermeture des expositions de Chanorier depuis le début de l'année et de prudence dans les recettes de la bibliothèque.
- Les produits du domaine sont estimés à 122 K€, en augmentation de 78,66 % par rapport à 2020, en raison notamment :
 - De RODP d'antenne-relais à l'église et au stade, encaissées mais non budgétées en 2020 (+66 K€)
 - De RODP liées à la Fête de la Carotte, la Fête de la Musique et des manifestations de Noël (1,3 K€)
 - De RODP de voirie liées au réseau de gaz de GRDF (+1,5 K€)
- Les produits des autres services sont estimés à 1 208 K€, en augmentation de 10,21 % par rapport à 2020, en raison notamment :
 - Des RODP pour chantiers et déménagements (+15 K€)
 - Des remboursements de mise à disposition de personnel (+94 K€)

Recettes de fonctionnement : produits des services et du domaine (2/2)

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Services périscolaires et de loisirs	824 657,00 €	1 029 534,43 €	204 877,43 €	24,84%
Accueils de loisirs	402 610,00 €	484 572,10 €	81 962,10 €	20,36%
Restauration scolaire	422 047,00 €	544 962,33 €	122 915,33 €	29,12%
Services culturels, sportifs et sociaux	207 857,00 €	199 510,00 €	-8 347,00 €	-4,02%
Ecole de musique	150 757,00 €	150 000,00 €	-757,00 €	-0,50%
Pôle Chanorier	25 190,00 €	20 000,00 €	-5 190,00 €	-20,60%
Bibliothèque	9 400,00 €	7 000,00 €	-2 400,00 €	-25,53%
Piscine et tennis	22 510,00 €	22 510,00 €	0,00 €	0,00%
Produits du domaine	88 150,00 €	157 493,00 €	69 343,00 €	78,66%
Concessions et redevances funéraires	34 250,00 €	35 000,00 €	750,00 €	2,19%
Redevance d'occupation du domaine public	53 900,00 €	122 493,00 €	68 593,00 €	127,26%
Autres recettes	1 096 120,00 €	1 208 018,00 €	111 898,00 €	10,21%
Publicité magazine municipale	20 050,00 €	20 000,00 €	-50,00 €	-0,25%
Droits de voirie	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	ns
Locations parkings	8 200,00 €	8 200,00 €	0,00 €	0,00%
Remboursement MAD personnel (crèche, collège et CASGBS)	1 067 870,00 €	1 162 218,00 €	94 348,00 €	8,84%
Crèche	0,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	ns
Total des produits des services et du domaine	2 216 784,00 €	2 594 555,43 €	377 771,43 €	17,04%

Recettes de fonctionnement : impôts et taxes

Les **produits des impôts et taxes** sont évalués à 11 547 K€, en léger recul de 0,30 %

- Le produit de la taxe d'habitation (TH) est supprimé à partir de 2021 et remplacé par le transfert à la commune de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). La commune ne vote plus le taux de la TH à compter de 2021 et vote un taux de TFPB égal à la somme :
 - du taux départemental de 2020, soit 11,58 %
 - du taux communal décidé pour 2021, soit 12,26 % s'il est maintenu au niveau de 2020
 - **Soit au total 23,84 %**

Si le produit de la part départementale de TFPB transférée est inférieur à l'ancien produit de TH, la différence sera comblée par un versement des services fiscaux.

Ce nouveau taux n'entraîne pas d'augmentation pour les contribuables, qui payaient déjà la part départementale de la TFPB, mais seulement un changement d'attribution du produit de cette part.

Le montant des impôts directs locaux est évalué à 6 840 K€ pour 2021, sans prise en compte de la revalorisation des bases d'imposition qui n'est pas connue de façon définitive à ce stade.

- Les attributions de compensation versées par la CASGBS sont estimées à 3 590 K€ pour 2021, soit une légère baisse de 28 K€ (-0,76 %) par rapport à 2020.
- La taxe sur la consommation finale d'électricité est estimée au même niveau qu'en 2020 à 213 K€.
- La taxe additionnelle aux droits de mutation est estimée au même niveau qu'en 2020 à 900 K€.
- Les droits de places sont attendus à 7,6 K€ en 2021, en léger recul de 2,6 K€ par rapport à 2020.

Recettes de fonctionnement : les taux d'imposition

Les **taux d'imposition** proposés pour 2021 sont identiques à ceux de 2020 :

- Le taux de taxe d'habitation (TH) n'est plus voté par la commune à compter de 2021 (cf. diapo précédente)
- Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties est proposé (TFPB) à 23,84 % (cf. diapo précédente)
- Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) est proposé à 97,32 %
- Si le nouveau produit de TFPB est inférieur à l'ancien produit de TH, un coefficient correcteur sera appliqué par les services fiscaux pour verser la différence à la commune

	Taux 2020	Taux 2021	Variation
Taxe d'habitation	12,27%		-100,00%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	12,26%	23,84%	94,45%
<i>dont part communale</i>	12,26%	12,26%	0,00%
<i>dont part départementale</i>	11,58%	11,58%	0,00%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	97,32%	97,32%	0,00%

Recettes de fonctionnement : impôts et taxes

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Impôts directs locaux et fiscalité reversée	11 356 964,00 €	11 329 352,00 €	-27 612,00 €	-0,24%
Taxes foncières et d'habitation	6 839 746,00 €	6 839 746,00 €	0,00 €	0,00%
Attribution de compensation	3 617 218,00 €	3 589 606,00 €	-27 612,00 €	-0,76%
Taxes additionnelles aux droits de mutation	900 000,00 €	900 000,00 €	0,00 €	0,00%
Autres impôts et taxes spécifiques	225 100,00 €	218 000,00 €	-7 100,00 €	-3,15%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	213 000,00 €	213 000,00 €	0,00 €	0,00%
Droits de place	7 600,00 €	5 000,00 €	-2 600,00 €	-34,21%
Taxes locales sur la publicité extérieure	4 500,00 €	0,00 €	-4 500,00 €	-100,00%
Autres impôts locaux ou assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns.
Total des impôts et taxes	11 582 064,00 €	11 547 352,00 €	-34 712,00 €	-0,30%

Les **dotations et participations** sont estimées à 460 K€ (-11,01 %)

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est estimée à 167 K€ contre 263 K€ soit une baisse de 36,54 % en raison notamment de la baisse de la population.
- Les compensations d'exonérations de taxe foncière et d'habitation sont évaluées au même niveau qu'en 2020 soit 169 K€.
- Les autres participations de l'Etat sont estimées à 4,2 K€ correspondant aux élections départementales et régionales, soit une baisse de 13 K€ par rapport à 2020 correspondant à la participation pour l'achat de masques, non renouvelée.
- Les participations de la CAF sont estimées à 101 K€ contre 53 K€ budgétés en 2020, car une diminution avait été prévue au budget supplémentaire 2020 mais la CAF a finalement maintenu sa participation au niveau habituel malgré la fermeture des écoles et accueils de loisirs.
- Les frais d'écolage versés par les autres communes pour les enfants non croissillons scolarisés à Croissy sont estimés à 17 K€ contre 12 K€ en 2020 (+4K€, +34,59 %).
- La participation du département pour les Unités Locales d'Inclusion Scolaire est estimée au même niveau qu'en 2020 soit 1,9 K€.

Recettes de fonctionnement : dotations et participations

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Participations de l'Etat	449 604,00 €	340 003,00 €	-109 601,00 €	-24,38%
DGF	263 525,00 €	167 237,00 €	-96 288,00 €	-36,54%
Compensation exonérations de taxe d'habitation	9 441,00 €	9 441,00 €	0,00 €	0,00%
Compensation exonérations des taxes foncières	159 125,00 €	159 125,00 €	0,00 €	0,00%
Autres participations de l'Etat	17 513,00 €	4 200,00 €	-13 313,00 €	-76,02%
Participations d'autres organismes	67 753,00 €	120 416,00 €	52 663,00 €	77,73%
CAF	53 180,00 €	101 460,00 €	48 280,00 €	90,79%
Communes - Ecolage	12 673,00 €	17 056,00 €	4 383,00 €	34,59%
Département - Participation école ULIS	1 900,00 €	1 900,00 €	0,00 €	0,00%
Total des dotations et participations	517 357,00 €	460 419,00 €	-56 938,00 €	-11,01%

Recettes de fonctionnement : autres produits de gestion courante

Les **autres produits de gestion courante** correspondent en totalité aux revenus des immeubles et sont estimés à 189 K€ en 2021 contre 167 K€ en 2020 (+13,17 %) :

- Le loyer d'Epicure pour 150 K€ (incluant 70 K€ de report de loyer de 2020).
- Le Loyer de La Verrière pour 18 K€.
- Les locations de salles pour 13 K€.
- Les loyers des logements communaux pour 8 K€ (encaissés mais non budgétés en 2020).

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Autres produits de gestion courante	167 000,00 €	189 000,00 €	22 000,00 €	13,17%
Revenus des immeubles - Chanorier	167 000,00 €	181 000,00 €	14 000,00 €	8,38%
Revenus des immeubles - Logements communaux	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	ns

Recettes de fonctionnement : produits exceptionnels

Les **produits exceptionnels** sont estimés au même niveau qu'en 2020 soit 1 K€, ils correspondent en totalité à la subvention de la Banque Populaire pour la police municipale.

Poste	Voté 2020	BP 2021	Evo. €	Evo. %
Produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00%
Subventions exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00%

Le résultat de fonctionnement 2020

Le **résultat de fonctionnement 2020** est un excédent de 3 362 930,71 €, qui a été affecté comme suit :

- 634 766,71 € en section de fonctionnement,
- 2 728 164,00 € en section d'investissement.

Le résultat de fonctionnement reporté en 2021 s'élève donc à 635 K€ contre 747 K€ en 2020 (qui correspondait à la reprise du résultat d'assainissement au budget principal)

Affectation du résultat 2020		
FONCTIONNEMENT		
Excédent de fonctionnement reporté 2019	+	746 731,73 €
Résultat de fonctionnement 2020	+	2 616 198,98 €
Résultat de fonctionnement à affecter	=	3 362 930,71 €

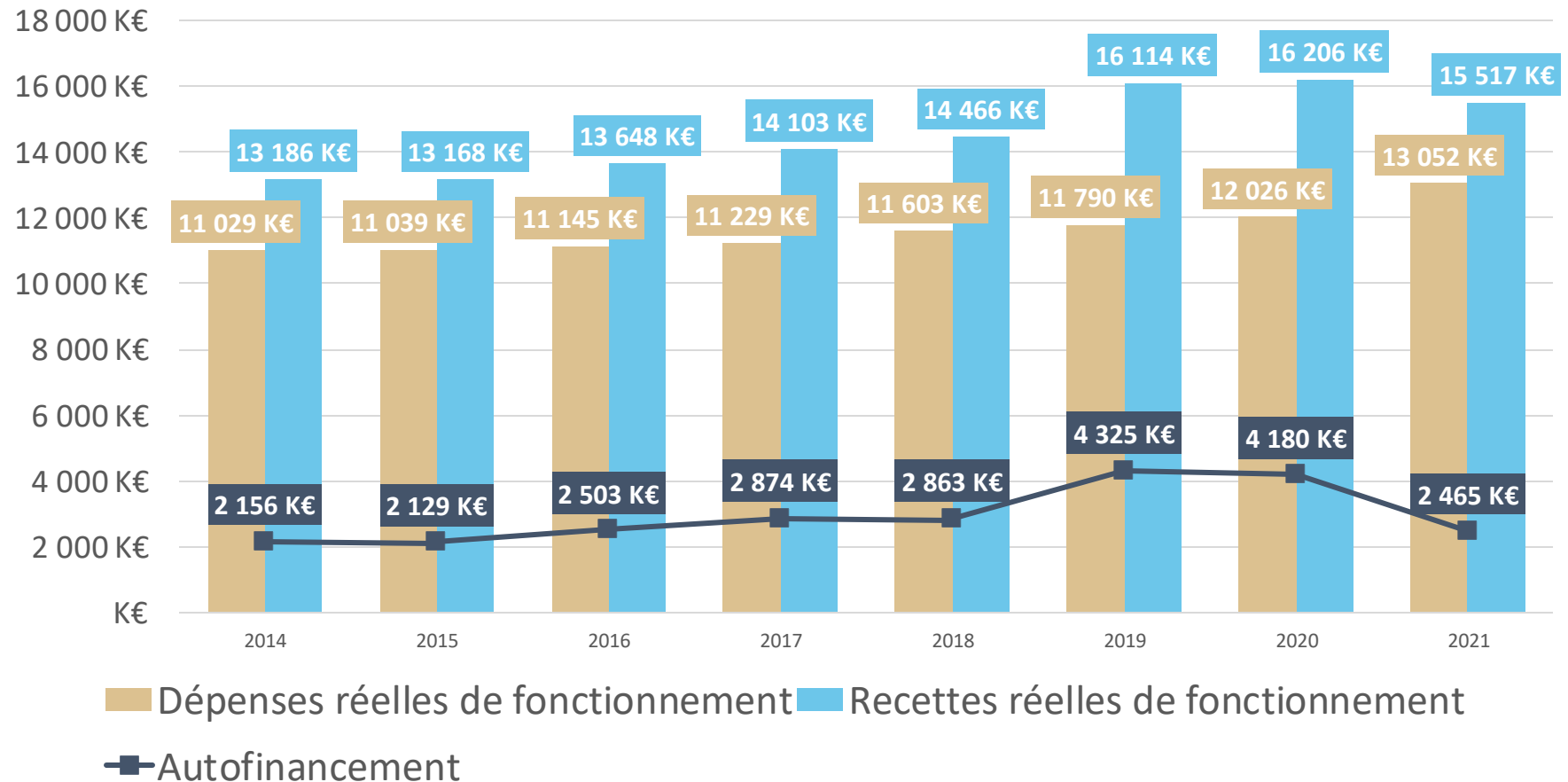
Affectation du résultat 2020		
Investissement (1068)		2 728 164,00 €
Fonctionnement (002)		634 766,71 €

Les données de 2014 à 2020 sont celles des Comptes Administratifs.

Les données de 2021 sont celles du Budget Primitif. Par prudence, les dépenses sont toujours évaluées au plus haut et les recettes au plus bas.

L'autofinancement réel de 2021 sera donc très probablement plus élevé que le prévisionnel inscrit au BP. Il reste largement supérieur aux moyennes des villes de taille comparable.

EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT 2014-2021



Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement					
Chapitre	Budget 2020	BP 2021	RAR 2020	Evo. €	Evo. %
Immobilisations incorporelles	232 187,80 €	153 800,00 €	41 691,60 €	-36 696,20 €	-15,80%
Immobilisations corporelles	9 658 067,93 €	8 128 023,76 €	2 464 740,19 €	934 696,02 €	9,68%
Immobilisations en cours	134 106,79 €	7 200,00 €	8 373,00 €	-118 533,79 €	-88,39%
Total des dépenses d'équipement	10 024 362,52 €	8 289 023,76 €	2 514 804,79 €	779 466,03 €	7,78%
Dotations, fonds divers et réserves	442 326,44 €	0,00 €	0,00 €	-442 326,44 €	-100,00%
Subventions d'investissement	6 815,00 €	0,00 €	0,00 €	-6 815,00 €	-100,00%
Emprunts et dettes assimilées	200 000,00 €	1 200 100,00 €	0,00 €	1 000 100,00 €	500,05%
Total des dépenses financières	649 141,44 €	1 200 100,00 €	0,00 €	550 958,56 €	84,87%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns
Opérations patrimoniales	9 796,65 €	0,00 €	0,00 €	-9 796,65 €	-100,00%
Total des dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns
Total Dépenses	10 683 300,61 €	9 489 123,76 €	2 514 804,79 €	1 320 627,94 €	12,36%

Les dépenses d'investissement (1/4)

- ❑ Les **dotations, fonds divers et réserves** devraient être nuls en 2021 (-442 K€) par rapport à 2020 car ils correspondaient l'année dernière au transfert de résultat d'investissement du budget assainissement à la CASGBS.
- ❑ Les **subventions d'investissement** sont évaluées à 0 € en 2021, soit un recul de 6,8 K€ par rapport à 2020.
- ❑ Les **emprunts et dettes assimilées** s'établissent à 1 200 K€, en augmentation de 1 000 K€ par rapport à 2020, ce qui s'explique par le remboursement pour 1 000 K€ de l'emprunt *in fine*, souscrit en 2016 pour la constitution d'une réserve foncière.

Les dépenses d'investissement (2/4)

- ❑ Les **immobilisations incorporelles** seront proposées à 154 K€ de nouveaux crédits et 42 K€ de « restes à réaliser » de 2020, contre 232 K€ votés en 2020 (nouveaux crédits + RAR 2019) soit en recul de 37 K€ (-15,8 %). Il sera proposé :
 - ❑ Des nouveaux crédits
 - L'accompagnement pour le décret tertiaire dans les bâtiments (29,5 K€)
 - Les études géotechniques et complémentaires pour divers projets (50 K€)
 - Les études de sol pour les mâts d'éclairage du stade (30 K€)
 - L'acquisition d'un logiciel de gestion des arrosages du stade (10 K€)
 - Une provision pour l'acquisition de logiciels professionnels (29,5 K€)
 - L'achat de contenu média (photos, vidéos) (5 K€)
 - ❑ Des « restes à réaliser » 2020
 - Le diagnostic AVP de rénovation de la piste d'athlétisme (16,3 K€)
 - Le diagnostic géotechnique au 6 allée de Giverny (12,1 K€)
 - Les études relatives à la vidéo-protection (8,9 K€)
 - La fin de la mise en œuvre du logiciel de gestion des RH (2,7 K€)
 - La fin de la mise en œuvre du logiciel de saisine électronique (1,5 K€)

Les dépenses d'investissement (3/4)

- ❑ Les **immobilisations corporelles** seront proposées à 8 128 K€ de nouveaux crédits et 2 465 K€ de « restes à réaliser » de 2020, contre 9 658 K€ votés en 2020 (nouveaux crédits + RAR 2019) soit en augmentation de 935 K€ (+9,68 %). Il sera proposé :
 - ❑ Des nouveaux crédits
 - Des travaux de bâtiment (4 448 K€) : Maison de la Charité (1 000 K€), maison médicale (660 K€), halle de sport en sable (550 K€), église (165 K€), Ad'AP et rénovation courante (149 K€), « Les dessous de Chanorier » (1 335 K€), divers travaux d'entretien pour Chanorier (reprise chêneaux et travaux intérieurs, 73 K€), travaux dans les offices de restauration (242 K€), autres travaux sur bâtiments (274 K€)
 - Des travaux de voirie (2 428 K€) : enfouissement réseaux (1 207 K€), réfection de rues (1 080 K€), autres (141 K€)
 - Des travaux d'éclairage public (522 K€) : passage LED diverses rues (120 K€), Capucines/Trèfles (40 K€), route du roi (100 K€), quartier Kaufman (262 K€)
 - L'extension de la vidéo-protection et l'équipement de la police municipale (260 K€)
 - Des acquisitions de véhicules (92 K€)
 - Des aménagements d'espaces verts (87 K€)
 - Des acquisitions d'équipements dans les autres services de la ville (291 K€)
 - ❑ Des « restes à réaliser » 2020
 - Des travaux de bâtiments (981 K€)
 - Des travaux de voirie (968 K€)
 - Des travaux d'éclairage public (360 K€)
 - Le matériel informatique de Microfolies (82 K€)
 - D'autres équipements dans les autres services de la ville (74 K€)

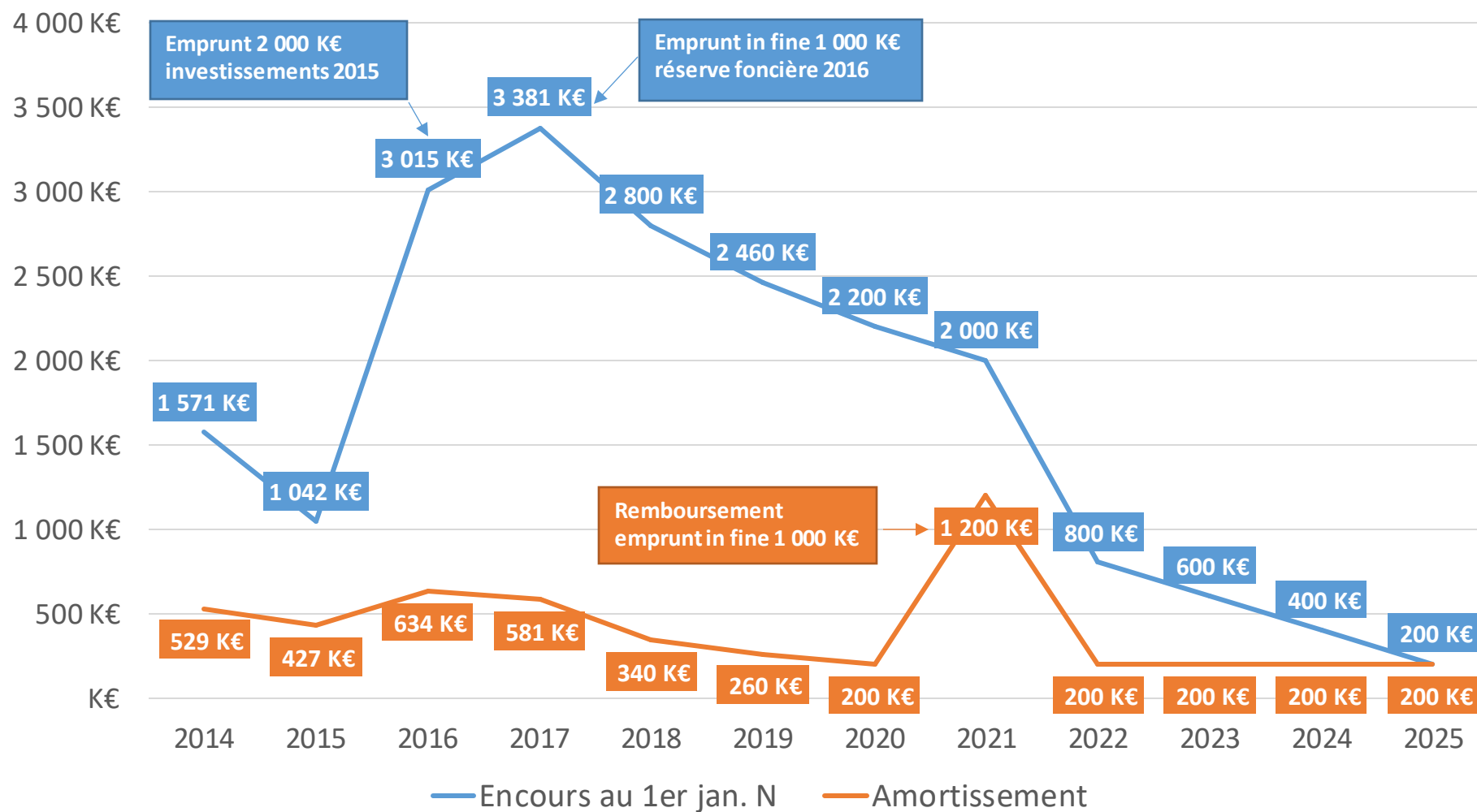
Les dépenses d'investissement (4/4)

- ❑ Les **immobilisations en cours** s'élèvent à 7,2 K€ de nouveaux crédits et 8,4 K€ de « restes à réaliser » de 2020, contre 134,1 K€ votés en 2020 (nouveaux crédits + RAR 2019) soit en recul de 118,5 K€ (-88,39 %). Les crédits votés en 2020 correspondaient à la fin de l'opération de rénovation du terrain synthétique.

Les crédits qui seront proposés pour 2021 comprennent :

- ❑ Des nouveaux crédits
 - La reproduction de la statuette de la Vierge et l'Enfant (7,2 K€)
- ❑ Des « restes à réaliser » 2020
 - La fin de mission SPS de rénovation du terrain synthétique (0,4 K€)
 - La restauration de la statue de la Vierge et l'Enfant (7,9 K€)
- ❑ Les **opérations patrimoniales** sont évaluées à 0 € en 2021, soit un recul de 9,7 K€ par rapport à 2020. La somme prévue en 2020 correspondait à une opération de régularisation comptable interne (donc sans décaissement).

PROFIL D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE



- Au 1^{er} janvier 2021, il reste deux emprunts au passif de la commune pour un encours de 2 000 K€.
- L'emprunt *in fine* de 1 000 K€ souscrit en 2016 pour la réserve foncière sera totalement remboursé en 2021.
- L'emprunt de 2 000 K€ souscrit en 2015 pour financer le programme d'investissements de l'époque sera totalement remboursé en 2025.

Objet	Année de souscription	Durée	Capital	Encours au 01-01-2021	Amort.	Intérêts	Encours au 31-12-2021
Investissements 2015	2015	10	2 000 000,00 €	1 000 000,00 €	200 000,00 €	12 185,70 €	800 000,00 €
Acquisition de terrain	2016	5	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	5 308,33 €	0,00 €
TOTAL			3 000 000,00 €	2 000 000,00 €	1 200 000,00 €	17 494,03 €	800 000,00 €

Année	Encours au 1er jan. N	Capital	Intérêts	Encours au 31 déc. N
2014	1 570 929,26 €	528 840,83 €	16 470,34 €	1 042 088,43 €
2015	1 042 088,43 €	427 318,50 €	4 624,81 €	3 014 769,93 €
2016	3 014 769,93 €	634 117,66 €	28 509,35 €	3 380 652,27 €
2017	3 380 652,27 €	580 652,28 €	30 337,59 €	2 799 999,99 €
2018	2 799 999,99 €	340 000,00 €	27 420,10 €	2 459 999,99 €
2019	2 459 999,99 €	259 999,99 €	24 572,31 €	2 200 000,00 €
2020	2 200 000,00 €	200 000,00 €	21 981,79 €	2 000 000,00 €
2021	2 000 000,00 €	1 200 000,00 €	17 494,03 €	800 000,00 €
2022	800 000,00 €	200 000,00 €	9 549,58 €	600 000,00 €
2023	600 000,00 €	200 000,00 €	6 913,47 €	400 000,00 €
2024	400 000,00 €	200 000,00 €	4 291,81 €	200 000,00 €
2025	200 000,00 €	200 000,00 €	1 641,25 €	0,00 €
TOTAL	20 468 439,87 €	4 970 929,26 €	193 806,43 €	18 897 510,61 €

Au 1^{er} janvier 2021 :

- L'encours de dette par habitant s'élève à 201,35 € contre 860 € en moyenne pour les communes de la même strate démographique (DGCL – Données 2020).
- Le taux d'endettement (encours de dette / recettes réelles de fonctionnement hors cessions) s'élève à 15,83 % contre 76,00 % en moyenne pour les communes de la même strate démographique (DGCL – Données 2020).

Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement					
Chapitre	Budget 2020	BP 2021	RAR 2020	Evo. €	Evo. %
Subventions d'investissement	764 621,00 €	56 932,00 €	171 461,00 €	-536 228,00 €	-70,13%
Total des recettes d'équipement	764 621,00 €	56 932,00 €	171 461,00 €	-536 228,00 €	-70,13%
Dotations, fonds divers et réserves	881 000,00 €	430 000,00 €	0,00 €	-451 000,00 €	-51,19%
Excédents de fonctionnement capitalisés	4 214 545,37 €	2 728 164,00 €	0,00 €	-1 486 381,37 €	-35,27%
Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns
Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	ns
Total des recettes financières	5 095 545,37 €	3 158 164,00 €	0,00 €	-1 937 381,37 €	-38,02%
Virement de la section de fonctionnement	1 062 972,02 €	1 595 892,19 €	0,00 €	532 920,17 €	50,13%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	816 000,00 €	869 420,00 €	0,00 €	53 420,00 €	6,55%
Opérations patrimoniales	9 796,65 €	0,00 €	0,00 €	-9 796,65 €	-100,00%
Total des recettes d'ordre	1 888 768,67 €	2 465 312,19 €	0,00 €	576 543,52 €	30,52%
Solde d'exécution d'investissement reporté	2 934 365,57 €	6 152 059,36 €	0,00 €	3 217 693,79 €	109,66%
Total Recettes	10 683 300,61 €	11 832 467,55 €	171 461,00 €	1 320 627,94 €	12,36%

Recettes d'investissement : subventions

Objet	Partenaires	Montants demandés	Versements espérés en 2021	Informations détenues
Terrain synthétique	CD78	150 K€	150 K€	150 K€ notifiés le 18 déc. 2018
Vidéo protection	SAIMV	21 K€	21 K€	21 K€ notifiés le 28/01/2019
Restes à réaliser 2020		171 K€	171 K€	
Tennis	TCCSS	100 K€	10 K€	Versement 100 K€ sur 10 ans
Restauration de la Chapelle Saint-Léonard	CRIDF + DRAC	183 K€	0 K€	110 K€ notifiés par le CRIDF le 8 déc. 2018 + 73 K€ notifiés par la DRAC le 17 nov. 2019
Programme voirie 2020-2022	CD78	381 K€	0 K€	114 K€ notifiés le 01/09/2020
Soutien à l'équipement des forces de sécurité	Région IDF	8 K€	8 K€	8 K€ notifiés le 28/08/2020
Microfolies	Préfecture des Yvelines DSIL	35 K€	35 K€	35 K€ notifiés le 07/08/2020
Poulettes à roulettes	Région IDF	4 K€	4 K€	4 K€ notifiés le 15/10/2020
Nouvelles subventions 2021		711,5 K€	57 K€	

Les **recettes financières** sont proposés à 3 158 K€ (-38,02 %) :

Les **dotations, fonds divers et réserves** sont proposées à 430 K€ contre 881 K€ en 2020 (-51,19 %)

Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) est estimé à 350 K€ contre 645 K€ en 2020 (-45,74 %) ; il est calculé sur la base des dépenses **éligibles au dispositif** réalisées à l'année précédente, à laquelle est appliqué un taux de 16,404 %.

La taxe d'aménagement est estimée à 80 K€ contre 236 K€ en 2020 (-66,10 %) ; elle est calculée sur la base des permis de construire en cours.

L'excédent de fonctionnement capitalisé est proposé à 2 728 € contre 4 215 K€ en 2020 (-54,48 %) ; il correspond à la part du résultat de fonctionnement 2020 affecté en investissement (cf. délibération n° 7 du 29 mars 2021)

Les **dépôts et cautionnements reçus** devraient être nuls en 2021 comme en 2021

Les **produits des cessions d'immobilisations** sont estimés comme nuls à ce stade

Les **recettes d'ordre** sont proposées à 2 465 K€ (+30,52 %)

Le **virement de la section de fonctionnement**, qui correspond à l'autofinancement prévisionnel pour 2021, est estimé à 1 596 K€ contre 1 063 K€ en 2020 (+50,13 %)

Les **opérations d'ordre de transfert entre sections**, qui correspondent à l'amortissement des immobilisations, sont proposées à 869 K€ contre 816 K€ en 2020 (+6,55 %)

Les **opérations patrimoniales**, qui correspondent à des écritures de régularisation comptable, sont estimées comme nulles contre 10 K€ en 2020 (-100 %)

Le **solde d'exécution d'investissement reporté** est proposé à 6 152 K€ contre 2 934 K€ en 2020 (+109,66 %)